

Nom prénom	
N° Adhérent	
Revenus de l'année	

LIBELLES	REPONSE
IDENTIFICATION DU DOSSIER COMPTABLE	
Forme juridique (A)	
Code Activité de la famille comptable	
Code Activité Libre	
IDENTIFICATION DE L'EDITEUR ET DU LOGICIEL COMPTABLE	
Nom de l'éditeur	
Nom de logiciel comptable	
Référence du logiciel comptable (numéros version et révision)	
PERIODE	
Date de début exercice N	
Date de fin exercice N	
Date d'arrêté provisoire	
TENUE DE COMPTABILITE	
La comptabilité est tenue au moyen de systèmes informatisés (art. L. 47A1 du LPF) : (1) OUI (2) NON	
MONNAIE	
Monnaie	
SITUATION AU REGARD DE LA TVA	
(1) Recettes exonérées en totalité de TVA (2) Recettes en franchise de TVA en totalité (3) Recettes soumises en totalité à TVA (4) Recettes soumises partiellement à TVA	
Si (4) : Coefficient de déduction (en %)	
DECLARATION RECTIFICATIVE	
Tableaux fiscaux uniquement 1 OUI 2 NON (D)	
ATTESTATION ADHERENT SANS EXPERT-COMPTABLE	
Je soussigné	
Atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur du logiciel.	<input type="checkbox"/> Cochez la case

Nom prénom	
N° Adhérent	
l'année	

Je soussigné(e),	
Identification du professionnel de la comptabilité	
Dénomination :	N° SIRET
Adresse :	
déclare que la comptabilité de	
Identification de l'entreprise adhérente	
Profession de l'adhérent	
Profession :	
adhérent de l'association agréée	
Identification de l'association agréée	
N° Agrément :	201300
Désignation :	AMAPL
Adresse :	242 rue CN LEDOUX - 30900 Nîmes
Format /Type de réponse	Réponse (1) pour "tenue" Réponse (2) pour "surveillée"
est tenue (1) ou surveillée (2) et présentée conformément aux exigences de l'article 99 du CGI et conformément aux normes professionnelles auxquelles les professionnels de l'expertise comptable sont soumis, et que, les déclarations fiscales communiquées à l'administration fiscale et à l'association agréée sont le reflet de la comptabilité.	
Format /Type de réponse	Réponse (1,2,3, 4 ou 5)
1	La nomenclature comptable prévue par l'arrêté du 30 janvier 1978
2	Le plan comptable professionnel retraité pour établir une déclaration selon les recettes encaissées et les dépenses payées.
3	Le plan comptable professionnel non retraité, la déclaration faisant état des créances acquises et des dépenses engagées.
4	Le plan comptable général retraité pour établir une déclaration selon les recettes encaissées et les dépenses payées
5	Le plan comptable général non retraité pour établir une déclaration selon les créances acquises et les dépenses engagées (en application de l'article 93A CGI)
Si plan comptable professionnel (A) Profession de : Prévu par (référence aux dispositions réglementaires) :	
Format /Type de réponse	Case à cocher
Atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale	
<input type="checkbox"/> Cochez la case	
La présente déclaration est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.	
A :	
Le :	
Nom du signataire :	
Signature :	

(A) Si plan comptable professionnel : ces deux informations sont à remplir si la réponse donnée est 2 ou 3.

Le nom du signataire doit être le nom de l'expert comptable et non pas le nom du cabinet ou de l'émetteur.

Nom prénom
N° Adhérent
l'année

Généralités	
Nom de la personne à contacter sur ce dossier au sein du cabinet	
Mail du cabinet ou de la personne à contacter au sein du cabinet	

Renseignements divers	
Statut du conjoint dans l'entreprise (1) collaborateur - (2) salarié - (3) associé - (4) ne travaille pas dans l'entreprise - (5) sans conjoint	
Le fonds ou la clientèle a-t-il été créé par l'adhérent ? (1) oui - (2) non	
Y a-t-il d'autres sources de revenus dans le foyer ? (1) oui - (2) non	
Réduction d'impôt pour frais de tenue de comptabilité applicable (1) appliquée - (2) renonciation - (3) non applicable	
Plafonnement des cotisations loi Madelin : le calcul a-t-il été fait ? (1) oui - (2) non	
Si l'adhérent a cessé son activité	Date de la cessation Motif de la cessation
(1) vente - (2) vente avec départ en retraite - (3) départ en retraite sans reprise - (4) arrêt sans reprise - (5) transformation juridique - (6) reprise par le conjoint - (7) Décès	
Ouverture d'une procédure collective 1) Non - (2) Conciliation avec accord homologué - (3) Sauvegarde - (4) Redressement judiciaire - (5) Liquidation judiciaire	
L'adhérent a-t-il perçu des revenus professionnels NON SALARIE de source étrangère ? (1) oui - (2) non	
Faits significatifs, particuliers ou exceptionnels ayant une incidence sur l'analyse des comptes ou sur le contrôle de cohérence des comptes :	

LOCAUX PROFESSIONNELS	

Inscrire les N° choisis

- * A choisir
1. Bien inscrit au registre des immobilisations
 2. Location ou crédit-bail immobilier
 3. Bien non inscrit au registre des immobilisations mais loyer à soi-même
 4. Usage gratuit
 5. Absence de local professionnel

Véhicules utilisés à titre professionnel : A remplir uniquement si FRAIS REELS						
Désignation	Type*	Mode de détention**	% Prof	Date 1ere mise en circulation	Taux émission CO2 ***	Valeur TTC

Inscrire les N° choisis

* A choisir

- 1. Utilitaire
- 2. Tourisme
- 3. Moto
- 4. Vélo, vélomoteur,

** A choisir

- 1. Propriété
- 2. Crédit-bail
- 3. Location longue durée
- 4. Loc courte durée <= 3 mois

*** Taux d'émission de CO2 : voir rubrique V7 de la carte grise des véhicules mis en circulation à compter de juin 2004.

Nom prénom
N° Adhérent
Revenus de l'année

 Si pas de dépense mixte, cochez la case Néant

Nature de la charge	Montant Total	Mode de réintégration (1 ou 2)*	Montant part privée
Salaires nets et charges sociales			
Autres impôts			
Loyers et charges ou Ch.de copropriété			
Location de matériel et mobilier			
Entretien réparation			
Chauffage, eau, gaz, électricité			
Assurances autres que véhicules			
Véhicules : Amortissement - quote-part non déductible fiscalement			
Véhicules : Amortissement - quote-part non déductible relative à l'usage privé ou salarié			
Véhicules : Crédit-bail ou location - quote-part non déductible fiscalement			
Véhicules : Crédit-bail ou location - quote-part non déductible relative à l'usage privé ou salarié			
Véhicules : Autres frais (ligne23) quote-part privée ou salariée			
Véhicules : Intérêts d'emprunt - quote-part relative à l'usage privé ou salarié			
CRDS et CSG**			
Loi Madelin**			
Fournitures de bureau, Documentation P et T			
Quote-part frais de repas non déductible			
Intérêts d'emprunt (hors véhicule)			
Autres frais financiers + agios			
Frais de comptabilité et d'adhésion à l'AGA			
Amendes et pénalités			
PVCT réintégrée			
Moins value quote-part privée			
Autres : précisez			
Autres : précisez			
Autres : précisez			

* Mode de réintégration, indiquez au choix 1 ou 2.

1 : Réintégration fiscale : la part privée est portée en « Divers à réintégrer » sur la ligne 36 de la 2035.

2 : Réintégration comptable : la part privée est portée en comptabilité dans le compte de l'exploitant ou un autre compte de dépense non déductible.

** ATTENTION. Nouveau : indiquez dans la première colonne (MONTANT TOTAL) le montant total de la CSG/CRDS et des Lois Madelin payées dans l'année, et non plus la seule part non déductible de ces cotisations et contributions.

Nom prénom	
N° Adhérent	
Revenus de l'année	

Si Néant, cocher la case

		CAISSE	BANQUE(S)	TOTAL
Soldes comptables des comptes de Trésorerie (Il s'agit des soldes "espèces, banque, CCP" figurant sur les livres comptables) Au 31 Décembre				
Prélèvements personnels effectués (dont les impôts personnels et non professionnels payés par les Comptes Professionnels)				
Versements effectués au compte de la SCM				
Montant du capital des emprunts en cours remboursés par les Comptes Professionnels				
Montant des acquisitions d'immobilisations payées par les Comptes Professionnels				
Quote part des frais privés payés par Caisse ou par les Comptes Professionnels				
TVA décaissée <small>(A servir uniquement si la 2035 est établie HT)</small>	TVA payée au Trésor			
	TVA déductible sur Immobilisations			
	TVA déductible sur Biens et services			
Autres (précisez)				
TOTAL A				

		CAISSE	BANQUE(S)	TOTAL
Soldes comptables des comptes Professionnels (Il s'agit des soldes "espèces, banque, CCP" figurant sur les livres comptables) Au 1er Janvier				
Apports personnels effectués (revenus personnels de toute nature encaissés par l'un des comptes professionnels)				
Quote part frais Société Civile de Moyens				
Montant des emprunts contractés et encaissés sur les Comptes Professionnels				
Montant encaissé sur les Comptes Professionnels suite à cession d'immobilisations				
TVA encaissée (A servir uniquement si la 2035 est établie HT)				
Frais déduits et non payés par les Comptes Professionnels (y compris dépenses évaluées forfaitairement - exemple : Forfait km, forfait blanchissage)				
Autres (précisez)				
TOTAL B				

TOTAL A		-	TOTAL B		=	
						+
			+ Dépenses professionnelles (ligne BR de la 2035)			
						=
			Encassement Théorique			

Nom prénom

N° Adhérent

l'année

Recettes inférieures au seuil de la franchise en base et option pour le régime réel :
lettre d'option adressée à l'administration ? (1) Oui - (2) Non

RECETTES	Base Hors Taxe des recettes (*) figurant sur la déclaration 2035 (1)	Taux de TVA (2)	Montant de la TVA (1) x (2) : (3)	Base Hors Taxe des recettes (*) figurant sur la déclaration de TVA	Montant de la TVA figurant sur les déclarations CA3 ou CA12 (4)
		Exonérées			
		En franchise			
		Taux % **			
		Taux % **			
		Taux % **			
		Taux % **			
		Taux % **			
		Acquisition intracommunautaire			
		Régularisation en base de TVA			
Total base HT		Total TVA afférente aux recettes brutes			

Si la donnée (3) ≠ (4) ou comptabilité de tenue « créances acquises - dépenses engagées »,

Justifier l'écart :

Montant de la TVA déductible	
------------------------------	--

Renseignements concernant la TVA déductible sur immobilisations		
Montant des acquisitions d'immobilisations ouvrant droit à TVA récupérable	HT	
	TTC	

(*) Si comptabilité tenue en TTC, ramener les bases en HT pour compléter les tableaux

(**) Il est préconisé que l'ordre d'affichage des taux de TVA dans le tableau soit décroissant.

Nom société	
N° Adhérent	
l'année	

A remplir pour chaque associé d'une société d'exercice pour déterminer son résultat net non commercial à reporter sur sa déclaration N° 2042.

Néant

Pas d'information disponible

Nom & prénom de l'associé				
Valeur des parts sociales inscrites au patrimoine professionnel				
Quote-part de l'associé dans le résultat social en %				
Montant en € de la quote-part revenant à l'associé				
INFORMATIONS				
Honoraires Rétrocédés				
Impôts et Taxes		CET (CVAE et CFE)		
		CSG déductible		
Frais de véhicules (trajets domicile/lieu de travail)				
Charges sociales personnelles		Obligatoires		
		Facultatives		
Frais Financiers				
Autres (préciser la nature) :				
Total des Dépenses (B)				
Déductions diverses (C) (à préciser) :				
Réintégrations diverses (D) (à préciser) :				
RESULTAT NET DE L'ASSOCIE (E = A - B - C + D)				
Plus ou moins value réalisée sur la cession de :				
Montant :				
Frais de véhicule (à ne compléter qu'en cas d'utilisation du calcul forfaitaire)				
Modèle du véhicule	Type de véhicule (A)	Puissance	Nombre de kms	Montant des indemnités kilométriques

(A) Type

(1) Tourisme

(3) Moto

(4) Vélo vélomoteur, scooter

